

Déchets de Noël : les bons gestes de tri à retenir

La période des fêtes représente un pic de production des déchets. Lorient Agglomération invite ses habitants à respecter les consignes de tri et les bons gestes pour faciliter le recyclage.

De nombreux déchets peuvent être déposés dans les conteneurs d'apport volontaire et bacs de tri :

- Les papiers cadeaux non plastifiés, les catalogues de jouets (conteneur papier - Colonne violette)
- Les sachets et films plastiques qui entourent les jouets, les coffrets cadeaux, les emballages cartonnés des cadeaux, la vaisselle en plastique, les boîtes de chocolats (bac jaune)
- La vaisselle en carton, les nappes et serviettes en papier, les déchets alimentaires, les crustacés, les coquilles d'huîtres et coquillages (bac vert)
- Les papiers cadeaux plastifiés et les rubans, les petits papiers d'enrobage des chocolats, papillotes et confiseries (bac bleu)



D'autres déchets sont à déposer à la déchèterie :

- les cartons épais
- les sapins
- Le polystyrène (dont une nouvelle filière expérimentée à Caudan)

Cette année, il n'y aura pas de rattrapage de la collecte des déchets pour les jours fériés du 25 décembre 2021 et du 1^{er} janvier 2022 puisqu'ils tombent un samedi. Les 13 déchèteries du territoire fermeront à 16h30 les 24 et 31 décembre et resteront fermées les 2 jours fériés.

Lorient Agglomération rappelle aux habitants qu'il est interdit de déposer les sapins sur le trottoir ou aux abords de conteneurs à déchets ménagers. Des points de dépôts dédiés sont mis en place par les communes afin de limiter les dépôts « sauvages », réduire les apports à la déchèterie après les fêtes et promouvoir la récupération et le réemploi. En effet, après le broyage et le compostage, le produit sera utilisé pour les parterres et massifs fleuris des communes. Pour être valorisés le sapin doit être déposé brut sans objet de décoration ni sac à sapin.

Points de dépôt des sapins de Noël aménagés par les communes

Caudan : du 4 au 20 janvier - Parking à proximité du terrain de foot à Kergoff

Gestel : du 3 au 12 janvier - Place Louis Le Léannec, près de la mairie

Guidel : 3 et 4 janvier - Place Louis Le Montagner et rue de l'amiral Febvrier des Pointes

5 janvier - Parkings de la pitié, Ker Anna et Locmaria

Inguiniel : du 1^{er} au 31 janvier - Parkings de Locunel et de l'église ainsi que place François Jaffré

Lanester : du 3 au 23 janvier - Rue René Cassin, près de la place Jean Maurice

Lanvaudan : du 4 au 31 janvier - Parking de l'ancien presbytère

Lorient : du 26 décembre au 29 janvier - Angle rue du Ter/Morice, boulevard du maréchal Joseph Gallieni, halles de Merville, places Saint-Louis, Paul Ladmiraault et de la Liberté, rues de Ventspils et Emile Jouannic

Plouay : du 3 au 14 janvier - place Bécherel et rues de Kerveline, de la libération, des accacias et des chardonnerets

Quéven : 12 janvier - Parking des Arcs

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

